



CC du Dunois (Siren : 242852598)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Châteaudun
Arrondissement	Châteaudun
Département	Eure-et-Loir
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/12/2004
Date d'effet	16/12/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Alain ROUSSEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	5 passage des Francs Tireurs de Cannes
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	28200 CHATEAUDUN
Téléphone	02 37 44 98 94
Fax	02 37 44 91 61
Courriel	contact@comcom-dunois.fr
Site internet	/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 861
-----------------------------	--------

Densité moyenne	194,95
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
28	Châteaudun (212800882)	13 433
28	Jallans (212801989)	823
28	La Chapelle-du-Noyer (212800759)	1 237
28	Lanneray (212802052)	590
28	Saint-Denis-les-Ponts (212803340)	1 778

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Collecte, traitement des eaux usées et élimination des boues.</i>
- Assainissement non collectif <i>08 08 2007 contrôle des installations</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>. participation au syndicat intercommunal de collecte, traitement et élimination des déchets. (SICTOM)</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>. participation au syndicat intercommunal de collecte, traitement et élimination des déchets. (SICTOM)</i>
- Autres actions environnementales <i>"La gestion des eaux superficielles du bassin du Loir et de ses affluents" par l'étude, la coordination, la programmation et la mise en œuvre des opérations suivantes, dès lors qu'elles sont reconnues d'intérêt général : - Restauration et aménagement des cours d'eau et des zones humides comprises dans le lit majeur. Le cours d'eau est défini par le lit et les ouvrages afférents, - Restauration et aménagement des vallées, - Lutte contre les espèces invasives et maladies des végétaux sur l'ensemble du périmètre du syndicat (plans d'eau inclus).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>actions personnes âgées et handicapées : - service de portage des repas à domicile Services publics communaux : mise en œuvre d'une démarche ayant pour but de permettre l'accès aux services de tous les habitants de la communauté dans le cadre de tarifs unifiés</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activité d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire : - la zone d'activités à venir sur le site de l'ETAMAT, - les 2 zones d'activités dites La Varenne et les Terres d'Ecoublanc situées à Marboué, - la zone d'activités dite La Varenne Hodier située à Donnemain-Saint-Mamès, - aménagement, maîtrise foncière et promotion des zones d'activités suivantes : - Zone de Saint Denis les Ponts, - Zone des Garennes, - Zone Sud dite de Piganault. . participation au syndicat mixte d'aménagement foncier d'Eure et Loir (SMAFEL).</i>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

. participation au syndicat mixte d'aménagement foncier d'Eure et Loir (SMAFEL). complété le 04/12/2008 par : . mise en place d'un dispositif d'aide en faveur des petites entreprises en complément du dispositif d'intervention économique de la région . Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion des jeunes, participation à la Mission Locale Ouest et Sud (MILOS) de l'Eure et Loir

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

24/11/2006 : équipements de loisirs : aménagement d'un bassin aquatique, situé sur la commune de Châteaudun, dans le prolongement des installations nautiques existantes

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Soutien aux activités des collèges publics de Châteaudun, notamment pédagogiques, sportives, culturelles et de loisirs, et prise en charge de certaines dépenses de transport liées aux déplacements intra ou extramuros des élèves.

- Activités sportives

- Soutien aux activités des collèges publics de Châteaudun, notamment pédagogiques, sportives, culturelles et de loisirs, et prise en charge de certaines dépenses de transport liées aux déplacements intra ou extramuros des élèves.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

. élaboration d'un schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

. élaboration d'un schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

. élaboration, suivi et révision d'un plan local d'urbanisme intercommunal

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

sont reconnues d'intérêt communautaire : - la voie communale Cavée de la Reine à Châteaudun - la voie communale rue de la Varenne à Châteaudun - la voie communale rue de la Varenne à La Chapelle du Noyer - la voie communale Rue des Champs Guignier à La Chapelle du Noyer - la voie communale rue des Pendants à La Chapelle du Noyer

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

. élaboration de programmes locaux de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Interventions dans les domaines de la réhabilitation du parc de logements privés par le financement de l'ingénierie, des programmes contractuels et des subventions aux travaux destinés aux économies d'énergie et à la mise en conformité des installations d'assainissement individuel - Réalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) à l'échelle intercommunale - Elaboration et Mise en Œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) en lien avec le volet Plan Local de l'Habitat défini par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Infrastructures

- Eclairage public

Prise en charge, en traversée d'agglomération, des infrastructures et équipements ne constituant pas des accessoires de la voirie Départementale, à savoir les trottoirs, bordures, caniveaux, pistes cyclables, l'éclairage public, la dissimulation des réseaux, et l'écoulement des eaux pluviales, sur les voies définies ci-après : Sur la commune de JALLANS : la RD 927 route de Pithiviers dans la traversée de Jallans Sur la commune de CHATEAUDUN : la RD 31-3 : rue du Griffon la RD 927 : route de Courtalain la RD 927 : boulevard Kellermann (partie comprise entre la RN 10 et le rond point de Vilsain) et route de Jallans Sur la commune de La Chapelle du Noyer : la RD 363.10 de la RD 111.4 à la mairie de La Chapelle du Noyer la RD 111.4 : route de Douy - des Recollets à la future déviation la RD 927 : route de Courtalain Sur la commune de Saint Denis les Ponts : la RD 363.10 dans sa partie comprise entre la RD 927 et la RD 111 la RD 111.4 : route de Douy -des Recollets à la future déviation la RD 927 dans la traversée de Saint Denis les Ponts jusqu'au cimetière Sur la commune de Lanneray : la RD 23 de l'entrée de l'agglomération côté sud à la RD 361.2 la RD 361.2 de la RD 23 à la sortie de l'agglomération côté nord

- Pistes cyclables

Prise en charge, en traversée d'agglomération, des infrastructures et équipements ne constituant pas des accessoires de la voirie Départementale, à savoir les trottoirs, bordures, caniveaux, pistes cyclables, l'éclairage public, la dissimulation des réseaux, et l'écoulement des eaux pluviales, sur les voies définies ci-après : Sur la commune de JALLANS : la RD 927 route de Pithiviers dans la traversée de Jallans Sur la commune de CHATEAUDUN : la RD 31-3 : rue du Griffon la RD 927 : route de Courtalain la RD 927 : boulevard Kellermann (partie comprise entre la RN 10 et le rond point de Vilsain) et route de Jallans Sur la commune de La Chapelle du Noyer : la RD 363.10 de la RD 111.4 à la mairie de La Chapelle du Noyer la RD 111.4 : route de Douy - des Recollets à la future déviation la RD 927 : route de Courtalain Sur la commune de Saint Denis les Ponts : la RD 363.10 dans sa partie comprise entre la RD 927 et la RD 111 la RD 111.4 : route de Douy -des Recollets à la future déviation la RD 927 dans la traversée de Saint Denis les Ponts jusqu'au cimetière Sur la commune de Lanneray : la RD 23 de l'entrée de l'agglomération côté sud à la RD 361.2 la RD 361.2 de la RD 23 à la sortie de l'agglomération côté nord

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques conformément au I de l'article L1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Autres

. élaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement 08 08 2007 Prise en charge, en traversée d'agglomération, des infrastructures et équipements ne constituant pas des accessoires de la voirie Départementale, à savoir les trottoirs, bordures, caniveaux, pistes cyclables, l'éclairage public, la dissimulation des réseaux, et l'écoulement des eaux pluviales, sur les voies définies ci-après : Sur la commune de JALLANS : la RD 927 route de Pithiviers dans la traversée de Jallans Sur la commune de CHATEAUDUN : la RD 31-3 : rue du Griffon la RD 927 : route de Courtalain la RD 927 : boulevard Kellermann (partie comprise entre la RN 10 et le rond point de Vilsain) et route de Jallans Sur la commune de La Chapelle du Noyer : la RD 363.10 de la RD 111.4 à la mairie de La Chapelle du Noyer la RD 111.4 : route de Douy - des Recollets à la future déviation la RD 927 : route de Courtalain Sur la commune de Saint Denis les Ponts : la RD 363.10 dans sa partie comprise entre la RD 927 et la RD 111 la RD 111.4 : route de Douy -des Recollets à la future déviation la RD 927 dans la traversée de Saint Denis les Ponts jusqu'au cimetière Sur la commune de Lanneray : la RD 23 de l'entrée de l'agglomération côté sud à la RD 361.2 la RD 361.2 de la RD 23 à la sortie de l'agglomération côté nord Etudes liées à d'éventuelles prises de compétences ultérieures

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
28	SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT FONCIER D EURE ET LOIR (200004588)	SM ouvert	206 688
28	SYNDICAT DU PAYS DUNOIS (252855614)	SM ouvert	46 549
28	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Bassin du Loir en Eure et Loir (200030666)	SM fermé	73 064
28	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE CHATEAUDUN	SM fermé	39 962
28	SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITES DE LA REGION DUNOISE (252808795)	SM ouvert	23 567
28	Syndicat mixte ouvert Eure et Loir Numérique (200033942)	SM ouvert	351 354

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)